Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 77 (1950)

Heft: 12

Artikel: Une "permanence" deux fois par mois...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227451

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BILLET DE RONCEVAL

Le commis à l'Emile

Emile a une belle enseigne. On y lit: Garage - Autos, motos, vélos, tracteurs. Grosse et petite mécanique. C'est dire qu'Emile sait mettre la main à tout, et on ne se prive pas de recourir à ses bons offices.

Ces temps, le pauvre Emile n'est pas à fête: vu la masse de travail, il a engagé un commis. Il est venu d'en-là, avec un vrai air de ce qu'il est. Emile ne dérage pas, tellement le « Gottlieb » le fait endéver. Le précédent avait une habitude curieuse — on pense que ça vient d'une secte! — chaque fois qu'il avait tenu un outil, serré une vis, bricolé la moindre. il courait se laver les mains. Celui d'à présent, ce serait plutôt le contraire : il se lave les mains de bon matin, et il tâche de ne pas les salir jusqu'au repas suivant! Il reste emplâtré sur un banc, et il attend que ce soit l'heure du repas. Il demeure des heures à regarder le bout de ses doigts. tout comme s'il attendait d'y voir pointer un barboutzet.

Le travail presse, mais ce drôle de corps ne fait pas un pas plus vite, ni plus long. Il n'y a qu'au moment de la soupe qu'il reprend connaissance : là, alors, il est beau à voir! Emile dit que c'est affreux qu'on puisse bâfrer de la sorte : il vous cure un plat de pommes de terre en moins de rien et les plaques de beurre, comme les chiquets de fromage, lui fondent dans les mains...

Emile, bon patron tout de même, a pris peur et a convoqué le médecin :

— Docteur, il vous faut examiner mon commis à fond : il est tout moindre, pâlot, quasi transparent. S'il vient à défunter, on m'accusera de l'avoir brigandé, ou privé de victuailles. Bref! dites-moi à quoi il en est.

Le médecin a commencé par lui parler dans sa langue. Respect! un docteur qui peut talmatcher aussi bien que ça avec un natif d'outre-Sarine! Puis il l'a tâté de gauche et de droite, lui a fait tirer la langue, tousser, cracher, tout juste s'il ne l'a pas fait passer aux rayons! Il a dit « Fourt » au commis, puis il s'est tourné vers Emile: ,

- Il vous faudra le renvoyer dans sa commune! Il a une terrible infirmité! Emile était émélué:
- Dieu du ciel! Est-ce contagieux? Et d'où cela est-il venu?

Le docteur lui a tendu la main:

— Vous qui êtes travailleur, vous ne connaissez pas cette calamité: votre commis a les côtes en long! St-Urbain.

· Une "PERMANENCE" deux fois par mois...

Pour permettre aux amis du Nouveau Conteur vaudois et à nos correspondants de se rencontrer et de deviser des choses qui intéressent notre revue mensuelle, son rédacteur M. R. Molles institue, à partir du mois de septembre, une « permanence » deux fois par mois, le lundi de 17 h. à 19 h., au Buffet de la Gare de Lausanne, II^{me} classe.

Les dates de ces deux réunions amicales où chacun viendra à loisir seront publiées chaque mois dans le Nouveau Conteur.

Permanence pour septembre : Lundi 4 et lundi 18, de 17 à 19 h. Bienvenue est d'ores et déjà souhaitée à tous.

La Rédaction.